



# Le Rouage

Le bulletin d'information du  
Conseil permanent de la jeunesse

VOLUME 2 NUMÉRO 2

MAI 2002

## Bonjour à toutes et à tous !

Il nous fait plaisir de vous présenter cette troisième édition du *Rouage*, le bulletin d'information du Conseil permanent de la jeunesse.

Depuis nos derniers échanges, nous n'avons pas chômé. Le Conseil a publié un avis sur le décrochage social et scolaire, intitulé « *Je décroche, tu décroches... est-ce que nous décrochons?* ». Cet avis trace le portrait de plusieurs initiatives, existant au Québec, relatives à la lutte au décrochage, rappelle quelques positions antérieures du CPJ et propose plusieurs pistes d'action pour ne plus « échapper » aucun jeune.

Dans un autre ordre d'idée, vous êtes maintenant plus de 75 (!) organismes à vous être abonnés au Fil de presse jeunesse du CPJ et à recevoir ainsi des nouvelles sur les dossiers jeunesse. Ce service vous permet de recevoir un résumé des articles parus dans les principaux quotidiens québécois et ce, à chaque semaine. Si vous désirez recevoir plus d'informations ou pour savoir comment vous abonner, vous pouvez contacter Frédéric Tremblay, agent d'information du Conseil : [frederic.tremblay@cpj.gouv.qc.ca](mailto:frederic.tremblay@cpj.gouv.qc.ca)

Nous avons également organisé un forum de discussion sur la participation politique des jeunes, où plus de quarante jeunes de différentes organisations ont rencontré les députés Jean-François Simard (Montmorency, ministre délégué à l'Environnement) et Claude Bécharde (Kamouraska-Témiscouata, critique de l'Opposition officielle en matière d'énergie et ressources) pour discuter des raisons pour lesquelles des gens acceptent de se présenter aux élections. Les participants ont également échangé entre eux sur ces sujets.

Au moment de lire ces lignes, le Conseil permanent de la jeunesse aura également tenu un autre forum de discussion sur la situation des jeunes anglophones au Québec, et de leurs relations avec l'État québécois. De plus, les 1<sup>er</sup> et 2 juin prochain, le Conseil tiendra son colloque sur la situation des jeunes en emploi : « *Vivre à l'ère précaire : causes et conséquences de l'emploi atypique chez les jeunes* ». Ce colloque rassemblera près de 250 jeunes de partout à travers le Québec (et même de la France, du Mexique et de Belgique) et réunira des conférenciers d'envergure.

Voilà, c'est un bref aperçu de ce qui occupe nos journées. Ne vous gênez surtout pas pour nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires, il nous fait toujours plaisir de discuter avec vous!

### Sommaire

- 2 Le suicide chez les jeunes  
Les jeunes en chiffres
- 3 Coin documentaire
- 4 Salon de l'école publique  
Salon info service
- 5 Réseau des CPE  
De jeunes Belges en  
visite au Québec  
Forums de discussion

À la prochaine!

**Patrick Lebel**  
Président



# SUICIDE CHEZ LES JEUNES

**Vendredi le 26 avril dernier,** le Conseil a rencontré les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux chargés d'évaluer l'implantation de la *Stratégie québécoise d'action face au suicide*.

Adoptée en 1998 par le gouvernement québécois, cette stratégie s'inspirait en grande partie de l'avis du CPJ paru en 1997, intitulé *Le suicide chez les jeunes: S.O.S. Jeunes en détresse*, qui faisait lui-même suite à un important rapport de recherche, *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*, publié en 1995.

Les six membres du Conseil, présents lors de la consultation, ont fait valoir le peu d'impact qu'a suscité cette stratégie, qui semble être restée en trop grande partie lettre morte.

Avant d'évoquer les principales recommandations de son avis de

1997, le Conseil a rappelé la **gravité du problème**, en plus de soulever certains faits troublants qui laissent transparaître un fatalisme, pour ne pas dire la déroute des décideurs face à ce phénomène tragique.

Parmi ceux-ci, le Conseil a relevé le fait que l'objectif relatif à la mortalité par suicide, énoncé par la Politique de la santé et du bien-être de 1992, a depuis été constamment revu à la baisse. Le gouvernement, qui s'était alors fixé le but de diminuer de 15 % le nombre de suicides d'ici 2002, parlait plutôt de le stabiliser lors du lancement de la *Stratégie* en 1998, tandis que le 3<sup>e</sup> *Bilan des Priorités nationales de santé publique*, publié en 2001, se fixait comme objectif d'en diminuer la progression!

La vice-présidente du Conseil, Geneviève Baril, ainsi que les membres qui l'accompagnaient, soit Patrick Charette-Dionne, Youri

Chassin, Patrick Kearney, Claudie Lévesque et Lisa Roy, ont en fait voulu lancer un message fort simple:

**LE GOUVERNEMENT DOIT ABSOLUMENT FAIRE PREUVE D'UN PLUS GRAND LEADERSHIP EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE SUICIDE!**

Publier une *Stratégie* n'est pas suffisant.

Comme l'a dit Patrick Kearney pour conclure :

*«les bottines doivent suivre les babines!»*



## Les jeunes en chiffres

**Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec**, en 1998, 349 jeunes de 15 à 29 ans sont décédés par suicide au Québec. Il s'agit de la première cause de la mort autant chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles. Toutefois, la problématique demeure largement masculine puisque, dans ce groupe d'âge, 80% des décès par suicide sont attribuables aux jeunes hommes.

Les experts s'entendent pour faire le constat d'une hausse spectaculaire du nombre de décès par suicide à partir du milieu des années 1960, notamment chez les jeunes hommes. De plus, l'évolution de la mortalité par suicide indique qu'on assiste, en quelque sorte, à un phénomène de «rajeunissement du suicide». En effet, les taux de mortalité par suicide des 15-19 ans ont tendance à se rapprocher de ceux des jeunes un peu plus âgés.



## Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous entretenir à nouveau par le biais de cette chronique de diverses sources d'information jeunesse pouvant vous intéresser.

**TOUT D'ABORD** j'aimerais vous parler du site **Web du Forum jeunesse de l'Île de Montréal**.

Vous vous souviendrez que dans la période précédent la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse en l'an 2000, le gouvernement du Québec favorisa la création de Forums jeunesse régionaux de façon à permettre aux jeunes d'avoir de nouveaux outils pour faire entendre leurs voix. Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal a quant à lui vu le jour lors de l'Événement régional jeunesse tenu en janvier 2000.

« Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a pour mission de concerter les jeunes et les groupes jeune de la région de l'île de Montréal, ceci dans le respect des compétences des organismes partenaires et en collaboration avec eux.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal défend et fait la promotion, auprès du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) et de ses partenaires, des priorités établies lors de consultations. Enfin, il a pour objectif d'élaborer et d'appliquer son Plan d'action triennal. » Le site décrit en outre les activités du Forum telles que des camps de formation pour les

jeunes, des événements, des campagnes de sensibilisation, etc.

De plus le site comprend une section de publications et une autre consacrée à divers organismes jeunesse.

On peut consulter le site à l'adresse suivante : <http://www.forumjeunesse.org>

**EN SECOND LIEU**, je vous présente le site **Web du Bureau de consultation jeunesse**.

Le BCJ est « ...un organisme d'action communautaire autonome qui œuvre auprès des jeunes de 14 à 25 ans depuis 1970 ». Plus précisément le Bureau « ...aide les jeunes à se prendre en charge et à devenir des citoyens autonomes critiques et responsables ».

L'organisme offre des services directs aux jeunes tels que des groupes d'entraide, des ressources communautaires, etc.

Le site comprend notamment les volets suivants : groupe de jeunes pères, groupe de jeunes mères, un volet associatif et un répertoire des ressources. L'organisme met résolument l'accent sur la solidarité, la justice sociale et l'action politique.

On peut consulter le site Web du BCJ à l'adresse suivante : <http://www.jeunemere.org/index.html>

**FINALEMENT**, j'aimerais vous parler d'une étude fort pertinente qui vient de paraître au Conseil du statut de la femme, intitulée : *Des nouvelles d'elles. Les jeunes femmes du Québec*.

Cet ouvrage, d'une très belle facture, a mobilisé toute une équipe de chercheuses dont l'objectif est de « ... mieux cerner les différentes réalités des jeunes femmes [de 15 à 29 ans] afin de les accompagner dans leurs parcours. » Le document de près d'une centaine de pages trace le portrait des jeunes femmes sous les angles notamment de la démographie, de l'éducation, du marché du travail, des revenus, de la santé et des loisirs. L'étude fourmille de statistiques fort utiles réparties dans des tableaux et figures aérés et bien présentés et facile à consulter.

Bref, il s'agit d'un ouvrage de référence incontournable pour quiconque s'intéresse à la réalité des jeunes femmes québécoises d'aujourd'hui. On peut obtenir ou télécharger gratuitement cette étude sur le site du CSF à l'adresse suivante : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

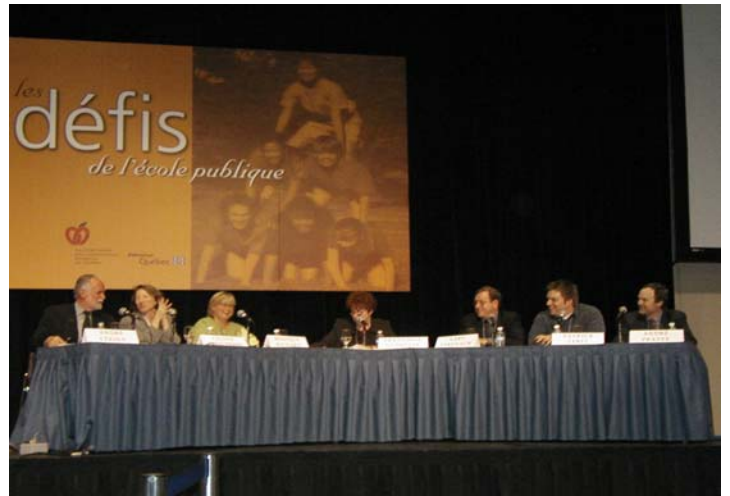
Voilà, c'est tout pour l'instant, au plaisir de vous retrouver lors de la prochaine parution du Rouage!

**Serge Bertin**,  
Responsable du centre de documentation du CPJ

## Salon de l'école publique



Le CPJ a participé au Salon de l'école publique qui s'est déroulé les 9 et 10 mai derniers au Centre des Congrès de Québec. L'événement a pris la forme d'un colloque qui avait pour objectif de cerner les défis de l'école publique.



Le président du Conseil, Patrick Lebel, a d'ailleurs été invité à participer au panel d'ouverture afin de discuter des attentes des jeunes face à l'école publique. Il a entre autres souligné que 97 % des jeunes se retrouvaient en première année du secondaire, et que 10 % d'entre eux décrocheront ou n'obtiendront pas leur diplôme à la fin du secondaire.

Dans cette perspective, le principal défi de l'école publique est de devenir un point d'ancrage pour ces jeunes.

*« L'école ne peut pas se permettre d'échapper davantage de jeunes, surtout avec les faibles taux de démographie que nous connaissons à l'heure actuelle »,* a expliqué Patrick Lebel aux participants, venus nombreux à cette occasion.

## Salon info service

30 avril au 3 mai 2002



Le CPJ assurait pour la deuxième fois de son histoire une présence au salon Info Service qui se tenait à l'aréna Gilles-Bourassa de Shawinigan-Sud.

Rappelons que le Salon Info Service, qui a lieu tous les ans, a pour mission de faire connaître les programmes et les services du gouvernement du Québec en dehors des grands centres de Montréal et Québec.

**L'évènement est gratuit et ouvert à tous.**



# RÉSEAU DES CPE

Le **Chantier de l'économie sociale** initie une importante opération de promotion, de sensibilisation et de réflexion destinée à mettre en valeur le dynamisme et l'originalité du **réseau des centres de la petite enfance**. La démarche a pour objectif de soulever les questions de fond au sujet des perspectives d'avenir et d'enjeux de consolidation et de préservation du réseau, cinq ans après la Politique familiale. Des rencontres se tiendront à l'automne 2002 afin de faire état de la croissance du secteur depuis 1997, de prendre conscience des avantages du modèle et de ses spécificités et d'examiner les problématiques propres à chaque milieu. Un forum national suivra ces rencontres. Pour toutes autres informations, contactez Isabelle Ricard, du Chantier de l'économie sociale, au (514) 899-9916 poste 228, ou par courriel à l'adresse suivante : [ecosoci@chantier.qc.ca](mailto:ecosoci@chantier.qc.ca).

---

## De jeunes Belges en visite au Québec

---

Le CPJ a accueilli dix jeunes Belges le mois dernier dans le cadre d'une mission organisée par l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse. Ces jeunes proviennent de deux organismes, soit le Conseil de la jeunesse d'expression française (CJEF) et le Conseil de la jeunesse d'expression germanophone (RAD). Tous deux ont pour mandat de conseiller leur communauté respective sur toute question relative à la jeunesse, ce qui en fait nos homologues. Le CPJ tient à remercier les groupes de jeunes qui les ont rencontrés lors de leur séjour. Vous leur avez permis de comprendre la réalité québécoise en matière jeunesse.

---

## Forums de discussion

Le **20 avril** dernier, le Conseil permanent de la jeunesse organisait, à Québec, **un forum de discussion sur l'implication des jeunes en politique partisane et les raisons motivant une personne à vouloir devenir député**. Lors de cet événement, nous avons reçu deux conférenciers de prestige : messieurs **Claude Béchard** (député libéral de Kamouraska-Témiscouata) et **Jean-François Simard** (député péquiste de Montmorency). Ils nous ont entretenu des raisons qui les ont poussé à se présenter en politique, et nous ont raconté plusieurs anecdotes fort pétillantes relatives à des campagnes politiques.

Les conférenciers ont par la suite échangé avec la quarantaine de jeunes leaders présents pendant plus d'une heure. Les représentants des ailes jeunesse des partis politiques provinciaux étaient présents, dont messieurs **Steeve Leblanc** (président de la Commission-jeunesse du Parti Libéral du Québec) et **Pascal Bérubé** (président du Comité national des jeunes du Parti Québécois).

Cette activité fort constructive a amené les participants à faire plusieurs constats, qui seront présentés dans le compte rendu que publiera bientôt le Conseil permanent de la jeunesse.



Dans le même ordre d'idées, le CPJ a rencontré le **26 mai** près d'une trentaine de **leaders jeunes de la communauté anglophone** afin d'échanger sur la **situation des jeunes d'expression anglaise au Québec**.

Des gens de partout à travers le Québec (Gaspésie, Outaouais, Cantons-de-l'Est, Montréal, Québec, etc.) se sont ainsi rassemblés à l'initiative du Conseil permanent de la jeunesse pour amorcer un dialogue. Les participants ont été ravis de l'initiative du Conseil et ont convenu de la pertinence de poursuivre les échanges.

Un compte rendu de ces débats sera également rendu public par le CPJ au cours de l'été.

## « Je décroche, tu décroches... est-ce que nous décrochons ? » Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire

Le Conseil permanent de la jeunesse a rendu public le 7 mai dernier un avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire intitulé « *Je décroche, tu décroches... est-ce que nous décrochons?* », réalisé à la demande de M. François Legault, alors ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse.

L'étude menée par le CPJ indique qu'en 1999-2000, 28,7 % des élèves n'ont pas obtenu de diplôme au secteur des jeunes ou avant l'âge de 20 ans au secteur des adultes. Mais ces chiffres ne signifient pas que ces jeunes ne sont plus à l'école! En effet, si l'on considère un décrocheur scolaire comme celui ne fréquentant pas l'école et qui n'a pas obtenu son diplôme, les chiffres ne sont plus de l'ordre de 30 %, mais de 10 % chez les jeunes âgés de 17 ans. Ainsi, 90 % des jeunes âgés de 17 ans détiennent un diplôme ou sont inscrits à l'école.

Le Conseil propose donc au gouvernement et aux partenaires des milieux scolaires de centrer les efforts sur l'école secondaire, puisqu'on y retrouve 97 % des jeunes en secondaire 1. Le Conseil recommande effectivement d'explorer la possibilité d'utiliser l'école, de façon permanente, comme point multiservices pour les jeunes, en fonction des besoins et des particularités de chacun des milieux.

L'avis présente également une synthèse de l'expertise du CPJ sur le décrochage social depuis les quinze dernières années. Le Conseil s'est effectivement penché à plusieurs reprises sur des problèmes précis vécus par les jeunes, comme la pauvreté, le décrochage scolaire, la délinquance, le suicide, etc.

Commandez gratuitement votre avis « *Je décroche, tu décroches... est-ce que nous décrochons?* », au :

### CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

12, rue Ste-Anne  
2<sup>e</sup> étage  
Québec G1R 3X2  
Tél. 418 644.9595

1 800 363.1049  
Fax 418 646.0798  
conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca  
[www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)

**P.S.** Nous vous signalons que ce document est également disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : [www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)

**BON DE COMMANDE :**

« *Je décroche, tu décroches... est-ce que nous décrochons ?* »

Nom : \_\_\_\_\_ Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_